

CONSEIL MUNICIPAL DE MARGON

PROCES VERBAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2018

Convocation en date du 14/02/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal de MARGON dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 18 heures 30, sous la présidence de Philippe RUHLMANN, Maire.

Maire	Monsieur	Philippe	RUHLMANN	présent		
Adjoint	Monsieur	Dominique	FRANCHET	présent		
Adjointe	Madame	Bénédicte	ROUAULT		excusée	pouvoir à Marc PASQUIER
Adjoint	Monsieur	Claude	LEPROVOST	présent		
Adjointe	Madame	Valérie	TRIVERO	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Claude	SAISON		excusé	pouvoir à Dominique FRANCHET
Conseiller municipal	Monsieur	William	BOTINEAU	présent		
Conseillère municipale	Madame	Monique	MORTIER	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Marc	PASQUIER	présent		
Conseillère municipale	Madame	Annick	NEVEU	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Emmanuel	TRAPENAT		excusé	
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	GOURCI	présente		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	CHERON	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Stéphane	COURPOTIN	présent		
Conseillère municipale	Madame	Edwige	VEDIE		excusée	pouvoir à Sylvie CHERON

Le quorum étant atteint, Philippe RUHLMANN déclare la séance ouverte.

Dominique FRANCHET a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Rentrée scolaire 2018/2019
- Sortie scolaire du 27 mars
- Présentation avant-projet du skate park
- Projet d'aménagement carrefour Cour-Jouvet/rue de la Flamandière
- Projet de réalisation d'un plateau surélevé rue de la Corniche
- Point CDC
- Point animations (foire aux arbres, chasse aux œufs, ...)
- Questions diverses

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Philippe RUHLMANN annonce que le Conseil d'Ecole s'est prononcé au 2/3 des votants pour une demande de dérogation pour une semaine à 4 jours avec deux propositions d'organisation de la journée :

- 8 h 45 – 12 h 15 / 13 h 45 – 16 h 15 : 5 voix
- 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00 : 5 voix
- Abstention : 1 voix

Sylvie CHERON précise que lors du Conseil d'Ecole, les représentants de la Mairie ont bien précisé que la compatibilité des horaires avec les transports sera un élément déterminant.

Dominique FRANCHET précise que la demande de dérogation du Conseil d'Ecole étant conforme à la décision du Conseil Municipal du 24 janvier dernier, la demande de dérogation a été transmise au Directeur Académique.

SORTIE SCOLAIRE DU 27 MARS

Claude LEPROVOST rappelle la sortie scolaire prévue à l'Assemblée Nationale pour les élèves de CM1 et CM2. Le voyage sera financé par l'Association des Parents d'Elèves.

Claude LEPROVOST propose d'inscrire au prochain budget primitif de la Commune une subvention pour participer au financement.

PRESENTATION AVANT PROJET DU SKATE PARK (Délibération 1-21/02/2018)

Dominique FRANCHET rappelle que par délibération du 24 janvier dernier, le Conseil Municipal a décidé la création d'un nouveau skate park. Afin de connaître le chiffrage du projet pour le budget primitif prochain, Dominique FRANCHET propose de lancer la consultation sous forme de procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le dossier de consultation tel que présenté,
- de lancer une consultation sous forme de marché à procédure adaptée,
- de donner tous pouvoirs à Philippe RUHLMANN ou son représentant pour mener à bien cette consultation.

PROJET D'AMENAGEMENT CARREFOUR COUR-JOUVET/RUE DE LA FLAMANDIERE

Philippe RUHLMANN présente le projet réalisé par LUSITANO INGENIERIE pour l'aménagement d'un carrefour en vue de ralentir la vitesse de la circulation rue de la Flamandière au niveau de l'intersection de la Cour Jovet et de la rue de la Cour Bissac.

Estimation des travaux : 55 000 € HT.

Devant le coût élevé de ce projet, d'autres solutions sont proposées :

- la mise en place de panneaux « STOP » ;
- la mise en place de chicanes, obligeant une circulation alternée.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide la mise en place d'une signalétique provisoire pour tester la mise en place de chicanes. Le Conseil Départemental va être contacté pour avis ou autres suggestions.

PROJET DE REALISATION D'UN PATEAU SURELEVE RUE DE LA CORNICHE

Philippe RUHLMANN présente la demande de M. Mme NORMAND souhaitant un passage surbaissé pour l'accès à leur propriété.

Philippe RUHLMANN explique que compte tenu de la configuration du site, la meilleure solution serait l'installation d'un passage surélevé dont le coût est estimé à 12 591,69 € HT. Cependant Philippe RUHLMANN précise que ce chiffrage prévoit 24 mètres de caniveaux grille, dispositif dont l'entretien n'est pas aisé ; aussi après discussion avec les techniciens, ce système pourrait être remplacé par une grille avaloir de chaque côté de la rue, ramenant le chiffrage à environ 10 500 € HT.

Une étude plus précise sera réalisée lors de la Commission voirie fixée au 5 mars prochain à 15 h.

Le Conseil Municipal suggère de prévoir en même temps la mise aux normes PMR du passage piéton situé de l'autre côté du carrefour.

POINT CDC

Sylvie CHERON signale que le point essentiel lors de la dernière réunion a concerné le PLUi.

Philippe RUHLMANN précise que le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable relatif à la révision du PLU de MARGON s'est tenu lors du Conseil Communautaire du 5 février 2018. Lors du débat aucune observation majeure n'a été formulée par les membres présents.

Dominique FRANCHET annonce qu'une proposition de loi pourrait permettre de déroger, sous certaines conditions et jusqu'en 2026 (au lieu de 2020), au transfert de la compétence eau-assainissement dans les communautés de communes, sur la base d'une minorité de blocage. Le texte prévoit que ce refus doit intervenir au plus tard le 30 juin 2018.

POINT ANIMATIONS (FOIRE AUX ARBRES, CHASSE AUX ŒUFS, ...)

Philippe RUHLMANN annonce :

- une balade thermographique organisée par le PETR le vendredi soir 2 mars à 18 h 30 dans le cadre de la foire aux arbres ;
- La chasse aux œufs aura lieu le mercredi 28 mars à 14 h.
- Le festival des jeux gonflables se tiendra à la base de loisirs de Margon les 23 et 24 mars.

Dominique FRANCHET signale une bonne trentaine de participant au thé dansant organisé par le CMJ au profit des « restos du cœur » ; le bénéfice est d'environ 240 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Mise à disposition de la halle

Philippe RUHLMANN annonce que l'Amicale laïque de Nogent le Rotrou va organiser un bal traditionnel le samedi 16 juin à la halle.

La halle sera mise à disposition gratuitement. Un parquet pourrait être mis en place à l'extérieur de la halle pour une initiation aux danses traditionnelles.

- Manège écologique

Philippe RUHLMANN présente un projet de manège écologique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est séduit par le projet et charge Philippe RUHLMANN ou son représentant d'avancer sur ce projet.

- Remplacement copieur Mairie (Délibération 2-21/02/2018)

Philippe RUHLMANN annonce le lancement d'une consultation pour le remplacement du copieur de la Mairie sous forme de procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet et donne tous pouvoirs à Philippe RUHLMANN ou son représentant pour organiser la consultation sous forme de procédure adaptée et signer le marché à intervenir.

- Remplacement menuiseries ESC (Délibération 3-21/02/2018)

Philippe RUHLMANN rappelle que les menuiseries de l'ESC doivent être mises aux normes pour l'accessibilité aux handicapés et propose de lancer une consultation sous forme de procédure

adaptée pour le remplacement des menuiseries bois actuelles de l'ESC par des menuiseries aluminium.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet et donne tous pouvoirs à Philippe RUHLMANN ou son représentant pour organiser la consultation sous forme de procédure adaptée et signer le marché à intervenir.

Les prochains Conseils Municipaux sont fixés aux :

- vendredi 23 mars 2018 à 20 h
- mercredi 11 avril 2018 à 20 h

La séance est levée à 20 h 30.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 21 février 2018 :

- Présentation avant projet du skate park (Délibération 1-21/02/2018)
- Remplacement copieur Mairie (Délibération 2-21/02/2018)
- Remplacement menuiseries ESC (Délibération 3-21/02/2018)

Monsieur	RUHLMANN	Philippe	
Monsieur	FRANCHET	Dominique	
Madame	ROUAULT	Bénédicte	
Monsieur	LEPROVOST	Claude	
Madame	TRIVERIO	Valérie	
Monsieur	SAISON	Claude	
Monsieur	BOTINEAU	William	
Madame	MORTIER	Monique	
Monsieur	PASQUIER	Marc	
Madame	NEVEU	Annick	
Monsieur	TRAPENAT	Emmanuel	
Madame	GOURCI	Nathalie	
Madame	CHERON	Sylvie	
Monsieur	COURPOTIN	Stéphane	
Madame	VEDIE	Edwige	